



SNETAP-FSU

Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public
Fédération Syndicale Unitaire

Secteur Pédagogie et Vie Scolaire

À

Marc Fesneau

Ministre de l'agriculture, de l'alimentation et de la souveraineté alimentaire

Agnès Pannier-Runacher

Ministre déléguée

Paris, le 09 mars 2024,

Objet : repositionnement de la spécialité « Laboratoire Contrôle Qualité du Baccalauréat Professionnel »

Monsieur le Ministre,
Madame la Ministre déléguée,

La transformation du LCQ du Baccalauréat professionnel en " Automatisée alimentaire" suscite de nombreuses inquiétudes et incompréhensions au vu des remontées de terrain des collègues. Inquiétudes renforcées depuis le webinaire des Directeurs/SRFD du 12 février 2024 !

Adieu burettes, pipettes et boîtes de Pétri !

La présentation du LCQ en COPALIM (COnduite et Contrôle de la Production ALIMentaire) qui a été faite est une transformation complète vers le domaine de l'agroalimentaire : « Du laboratoire ... À l'atelier de fabrication ... De l'analyse ... À la production alimentaire ... Et au contrôle qualité ... D'un champ plurisectoriel ... **Au seul secteur agroalimentaire** ».

Une révolution pédagogique inattendue, brutale et décidée SANS CONCERTATION !

Et le LCQ ?

Parmi les quatre champs de compétences,

- Préparation de la fabrication d'un produit alimentaire
- Pilotage d'une production alimentaire
- Contrôle de la qualité d'un produit alimentaire
- Coordination d'une équipe de travail

Plus qu'une SEULE propre au BAC PRO LCQ ! Centré sur les activités d'analyse et de contrôle, le BAC PRO LCQ permet de travailler dans différents secteurs professionnels : industries



agroalimentaires, pharmaceutiques, environnement, agriculture ... Cette réforme aux contours très restrictifs est à rebours des enjeux sociétaux et écologiques !

Une onde de choc qui ébranle déjà la communauté éducative !

Les technicien·nes de laboratoire et les enseignant·es de disciplines scientifiques (Biochimie, Microbiologie et Biotechnologie, physique-chimie) sont surpris·es par cette annonce et s'inquiètent fortement concernant les volumes horaires dans leurs disciplines.

Une réforme, qui veut donner une coloration agroalimentaire à ce BAC PRO, pose aussi question sur le plan du recrutement car le secteur de l'agroalimentaire n'est pas présent partout. Il ne recrute pas ou très peu en formation initiale car à 15 ans, on ne rêve pas de travailler sur un chaîne de production, dans le froid !

De plus, alors que notre BAC PRO LCQ permettait une formation scientifique solide avec des perspectives de poursuites d'études vers différents BTS (comme le BTS ANABIOTECH), sa rénovation offrira aux jeunes une poursuite en BTS BioQualim qui peine déjà à recruter. Avec cette réforme, le BTS ANABIOTECH se voit priver d'un vivier issu de l'Enseignement Agricole. Pas de perspective d'avenir ou de changement d'orientation pour nos jeunes !

Par ailleurs, il existe déjà un BAC PRO tourné vers l'alimentaire à l'EN (PIPAC), qui lui, s'est tourné vers le laboratoire pour recruter un peu plus ; la moitié de ce BAC PRO est effectué par l'EA . Pour les lycées qui ont les deux, cela n'aurait plus aucun sens de les conserver d'où une grosse perte d'heures !! Ces deux BAC PRO étaient complémentaires, ils vont devenir concurrents dans une filière qui recrute déjà très mal.

De même, comment former des élèves dans des établissements où il n'y a pas d'atelier technologique ? Où les envoyer en stage quand il n'y a pas d'industries de l'agroalimentaire environnantes ?

Que dire aux jeunes qui vont s'inscrire pour la rentrée 2024 en 2nde ABIL ? En septembre 2025, ils·elles ne pourront pas poursuivre le projet professionnel de technicien de laboratoire qu'ils·elles poursuivent. Faut-il leur mentir ?

Cette transformation du BAC PRO LCQ aura également des conséquences dramatiques pour les petits établissements ! D'un côté, on a un renforcement de la réglementation en terme de santé publique, santé animale, sécurité sanitaire des aliments ... De l'autre, on sape la formation de technicien de laboratoire au niveau 4.

Eu égard à ce repositionnement de la spécialité LCQ, notre secteur Pédagogie et Vie Scolaire du SNETAP-FSU vous alerte et demande urgemment le report de cette rénovation de diplôme.

Comptant vivement sur la prise en compte de notre demande, veuillez croire, Monsieur, Madame, en notre dévouement le plus sincère pour l'Enseignement Agricole Public.

Angélique BOURDALLÉ
Secrétaire Générale Adjointe en charge du Secteur Pédagogie et Vie scolaire
Yoann VIGNER
Secrétaire national en charge du Secteur Pédagogie et Vie scolaire